

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2030

1. Cadre général et références

Le présent projet institutionnel s'inscrit dans un cadre légal, politique et institutionnel clairement défini. Il se fonde en premier lieu sur la Loi J 6 11 relative aux centres de loisirs et de rencontres et à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), qui précise que l'animation socioculturelle vise notamment le développement personnel, la participation citoyenne et le renforcement de la cohésion sociale.

Il s'appuie également sur la Charte cantonale des centres de loisirs et de rencontres, laquelle rappelle que ces structures ont pour vocation d'« offrir des espaces d'accueil, de rencontre et d'expression favorisant l'autonomie, la responsabilisation et l'intégration sociale des enfants et des jeunes ».

Au niveau institutionnel, le projet est cohérent avec le Projet institutionnel de la FASe – Gouvernance et organisation (2010), qui insiste sur l'importance d'un référentiel commun, du partenariat entre acteurs publics et associatifs, ainsi que sur les principes de subsidiarité et de transversalité dans la mise en œuvre des actions.

À l'échelle communale, le projet s'inscrit dans la Charte de développement durable de Collonge-Bellerive (adoptée le 27 juin 2023), laquelle affirme la volonté des autorités de promouvoir un développement social équitable et de « faire de la durabilité une réussite partagée avec les citoyens », en privilégiant la coopération, la cohérence des politiques publiques et la participation.

Enfin, ce projet prend appui sur les statuts de l'association du Centre de loisirs et de rencontres Le Point d'Interro, sur le projet institutionnel du centre adopté en 2011, sur les orientations communales en matière d'action sociale.

Le Point d'Interro est une association à but non lucratif, politiquement et confessionnellement neutre. Il est chargé d'une action socio-éducative et socioculturelle prioritairement destinée aux enfants et aux adolescents, tout en demeurant ouvert à l'ensemble de la population de la commune et de la région, conformément à sa mission statutaire.

2. Contexte communal et diagnostic synthétique

La commune de Collonge-Bellerive connaît depuis plusieurs années une croissance démographique soutenue, accompagnée d'un rajeunissement progressif de sa population. Cette évolution se traduit notamment par une augmentation du nombre d'enfants et d'adolescents, ainsi que par des transformations des modes de vie familiaux et sociaux.

Dans ce contexte, les besoins en matière d'accueil extrascolaire, de lieux de rencontre, de socialisation et de prévention se renforcent. Les documents communaux en matière d'action sociale soulignent l'importance des actions de proximité visant à renforcer la cohésion sociale, prévenir l'exclusion et soutenir les parcours de vie, en particulier pour les publics jeunes.

Le Point d'Interro répond à une demande sociale clairement identifiée et déjà mise en évidence dans son projet institutionnel de 2011 : offrir un lieu accessible, non marchand et structurant, permettant aux enfants et aux adolescents de se rencontrer, de s'exprimer et de s'engager dans

des activités collectives. Il se positionne comme un espace complémentaire à l'école, à la famille et aux structures parascolaires, favorisant l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité et du vivre-ensemble.

3. Missions et valeurs

3.1 Mission

Conformément à ses statuts et à la Charte cantonale des centres de loisirs et de rencontres, le Point d'Interro a pour mission de contribuer à la prévention et à la promotion de la qualité de vie par l'animation socioculturelle. Il vise à favoriser le développement personnel, social et citoyen des enfants et des adolescents, tout en participant activement à la cohésion sociale et au vivre-ensemble au niveau communal.

Cette mission s'inscrit dans la perspective définie par la FASe, selon laquelle l'animation socioculturelle doit permettre de « créer et renforcer des liens sociaux entre les habitants » et de soutenir la participation des publics à la vie collective.

3.2 Valeurs

L'action du Point d'Interro repose sur un socle de valeurs partagées, déjà affirmées dans le projet institutionnel de 2011 et toujours pleinement actuelles. Le centre défend en particulier le respect, entendu à la fois comme respect de soi, des autres, du cadre et de l'environnement. Il accorde une place centrale à l'écoute, au dialogue et à la communication, considérés comme des conditions essentielles du vivre-ensemble.

La confiance et la responsabilisation constituent également des piliers de l'action éducative du centre, qui vise à reconnaître les capacités de chacun et à accompagner les jeunes dans leur développement à leur propre rythme. La tolérance, le non-jugement et l'inclusion guident les pratiques professionnelles, tout comme la solidarité et la participation, indispensables à toute dynamique collective.

Ces valeurs entrent en résonance directe avec la Charte de développement durable de la commune, qui promeut une approche fondée sur la coopération, la cohérence des actions publiques et l'engagement citoyen.

4. Publics concernés et activités

Le Point d'Interro s'adresse prioritairement :

- Aux enfants de 8 à 12 ans.
- Aux adolescents.

Il développe également, de manière ponctuelle, des actions ouvertes à l'ensemble de la population, en particulier dans une perspective intergénérationnelle et communautaire.

Le Point d'Interro, Centre de Loisirs et de Rencontres de Collonge-Bellerive, déploie tout au long de l'année un dispositif d'actions socioculturelles et socio-éducatives visant la promotion de la qualité de vie et la prévention. Opérant sous l'égide de la Charte Cantonale des Centres, l'association propose des espaces de socialisation et d'adhésion volontaire où les jeunes peuvent

expérimenter l'autonomie dans un cadre sécurisant et bienveillant. Cette mission s'articule autour de trois axes majeurs définis par son plan triennal : l'innovation, le décroïsonnement et le renforcement du lien social.

Pour le secteur des enfants (8-12 ans), les activités quotidiennes s'organisent autour de l'accueil libre, favorisant les échanges informels et la créativité via des ateliers de bricolage, de bande dessinée et de théâtre. Le calendrier est rythmé par des centres aérés thématiques durant les vacances scolaires (Pâques, été et automne) et des mini-camps qui permettent de découvrir de nouveaux horizons géographiques et culturels. Une attention institutionnelle soutenue est accordée à l'inclusion, avec l'accueil régulier d'enfants à besoins spécifiques ou issus de la migration, transformant le centre en un laboratoire de mixité et de sensibilisation aux différences.

Le secteur adolescent privilégie le maintien du lien de confiance, notamment à travers les snacks de la mi-journée pour les élèves du Cycle de Bois-Caran, constituant un espace de détente extra-scolaire essentiel. L'offre socio-éducative se décline également en accueils libres, en soirées ciblées et en projets d'envergure tels que des camps (Europa-Park) ou des activités sportives (rafting), conçus pour renforcer la cohésion de groupe et l'investissement des jeunes dans leur temps libre. En parallèle, des ateliers d'expression artistique comme le théâtre permettent aux jeunes adultes de poursuivre leur engagement créatif au sein de l'institution.

Enfin, le Point d'Interro agit comme un fédérateur du tissu associatif local à travers ses manifestations "Tout Public". Des événements tels que les représentations théâtrales, les contests de skate ou la fête annuelle du centre favorisent le rayonnement culturel de la commune. L'innovation se manifeste particulièrement par la création de l'événement "Discover", une manifestation intergénérationnelle organisée en partenariat avec les TSHM et les associations locales, visant à valoriser le territoire communal et à consolider les réseaux d'entraide et de collaboration entre les habitants.

5. Objectifs institutionnels (2027–2030)

Les objectifs institutionnels ci-dessous constituent le cœur opérationnel du présent projet.

Ils s'inscrivent dans une période de transition majeure pour le centre. Entre 2027 et 2030, le Point d'Interro exercera ses activités dans des locaux provisoires, avant son installation, dès 2030, dans un nouveau bâtiment situé à l'Épicentre. Cette transformation structurelle implique à la fois une continuité de mission et une capacité d'adaptation renforcée. En effet, les enjeux changent avec une nouvelle situation géographique. La proximité avec le Cycle d'orientation de Bois-Caran, qui guidait auparavant la ligne directrice des activités du centre, n'est plus. Il faut donc que le Point d'Interro sache se positionner pour ne pas perdre le contact avec les adolescents. En revanche, les locaux provisoires seront localisés à proximité des écoles primaires de Collonge. Cette perspective invite le Centre à réfléchir à de nouveaux moyens d'accueil.

Objectif 1 : Renforcer et structurer l'accueil des enfants

Le Point d'Interro vise à élargir et consolider son offre à destination des enfants, en particulier des plus jeunes. Il s'agit notamment de développer un accueil supplémentaire pour les enfants dès 6 ans et de mettre en place, par exemple, des mercredis aérés pour les 6–8 ans, intégrés pleinement au fonctionnement du centre. Cette introduction progressive des jeunes enfants aux activités du centre permettra une meilleure continuité et assurera, à coup sûr, une relève générationnel constante dans nos locaux.

Cette évolution implique une adaptation de l'organisation logistique, des horaires et des ressources humaines, afin de répondre à une population potentiellement plus nombreuse puisque plus large, tout en veillant à la complémentarité avec les dispositifs existants, notamment le parascolaire. Le centre entend maintenir une approche socio-culturelle spécifique, distincte d'une logique de simple prise en charge. Cette approche se veut aussi être progressive, afin d'encourager les enfants à participer aux activités du Centre dès 8 ans.

Objectif 2 : Consolider et adapter l'offre pour les adolescents

L'accueil des adolescents demeure une priorité centrale du Point d'Interro. Le centre entend préserver l'âme de l'association, telle qu'elle s'est construite historiquement, tout en adaptant ses modalités d'intervention à l'évolution des pratiques et des usages.

La proximité moins immédiate du cycle d'orientation de Bois-Caran constitue à cet égard un enjeu stratégique majeur. Le cycle d'orientation figure parmi les établissements du secondaire I les plus peuplés du canton, ce qui renforce la nécessité de proposer un lieu de référence accessible, attractif et structurant pour les jeunes durant et en dehors du temps scolaire. Il faut donc réussir à garder l'attractivité du centre malgré un éloignement géographique, notamment en repensant notre présence sur place et dans les environs.

Dans cette perspective, le centre examinera l'opportunité d'ouvrir certains jours supplémentaires ou de proposer des formats alternatifs (retours du cycle, activités ciblées), ainsi que le développement d'activités spécifiques durant le week-end.

Objectif 3 : Développer une offre d'activités diversifiée, qualitative et évolutive

Le Point d'Interro poursuivra et renforcera les ateliers existants (brico, bande dessinée, théâtre), qui constituent des supports privilégiés d'expression, de créativité et de socialisation. Parallèlement, de nouvelles activités, telles que des ateliers de pâtisserie, seront développées en fonction des intérêts exprimés par les publics, notamment les jeunes enfants.

L'utilisation optimale des infrastructures, surtout dans le contexte des locaux provisoires, permettra d'expérimenter de nouvelles propositions. Le recours à des intervenants spécialisés sera privilégié lorsque cela s'avèrera pertinent, afin de garantir la qualité des contenus tout en soutenant le travail des équipes.

Objectif 4 : Favoriser la participation, la citoyenneté et les projets collectifs

Le centre entend renforcer la participation active des jeunes à la conception et à la mise en œuvre des projets. Il s'agira notamment d'élaborer des manifestations en collaboration avec les jeunes et les associations communales, ainsi que de soutenir des projets co-construits avec les utilisateurs. Notamment, le projet DISCOVER, né en 2023 dans le cadre du plan triennal 2023-2025, semble pour le moment l'événement majeur proposé par le centre et qui peut mobiliser les jeunes et les adultes.

Dans ce cadre, le Point d'Interro veillera à mobiliser les dispositifs existants, qu'ils soient communaux ou cantonaux, permettant de soutenir financièrement et méthodologiquement les projets portés par les jeunes. Des réunions citoyennes et des actions communautaires viendront compléter cette dynamique participative.

Objectif 5 : Renforcer le travail en réseau et le lien avec le travail social hors murs

Le développement d'activités décloisonnées constitue un axe structurant du projet. Le Point d'Interro poursuivra le renforcement de sa collaboration avec le travail social hors murs,

notamment par l'implication d'un collaborateur du centre, dans une logique de continuité de lien avec les jeunes.

Le travail en réseau avec les écoles, en particulier le cycle d'orientation, les associations locales et les services communaux sera consolidé, afin de garantir une approche cohérente et complémentaire des actions menées en faveur des jeunes.

Objectif 6 : Développer les compétences et soutenir la professionnalisation

Le centre poursuivra son engagement en matière de formation et de transmission. L'accueil d'un·e stagiaire MSTs sera pérennisé, de même que l'augmentation du nombre de stagiaires d'observation. En fonction des besoins, de nouveaux moniteurs pourront être engagés.

Par ailleurs, un plan de formation continue sera mis en œuvre pour l'équipe d'animation, en lien avec le plan triennal, portant notamment sur les thématiques du harcèlement, des nouvelles technologies, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité. Il permettra de préparer le retour dans nos locaux avec des compétences nouvelles.

Objectif 7 : Renforcer la communication et la visibilité du centre

Le Point d'Interro entend améliorer la lisibilité de son action auprès des publics, des familles et des partenaires. La communication institutionnelle sera renforcée via le site internet et les réseaux sociaux, en particulier Instagram.

D'autres formats seront développés, notamment à travers des supports communaux. Des outils de communication ciblés, tels que des groupes WhatsApp pour certaines activités (snacks), permettront de maintenir un lien direct avec les jeunes et de favoriser leur mobilisation.

6. Moyens

6.1 Ressources humaines

La réalisation des objectifs implique une adaptation des taux et des horaires du personnel d'animation. Pour permettre à la fois de développer des activités propres aux locaux provisoires, mais aussi pour préparer notre retour dans nos locaux à l'horizon 2030, l'équipe d'animation devra bénéficier de plus de temps de travail. Il s'agira d'un côté de nouvelles activités et de temps administratif pour penser un nouveau centre de loisirs et de rencontres.

Le recours à des moniteurs et intervenants externes sera aussi nécessaire, tandis que l'investissement accru dans l'encadrement des stagiaires sera au cœur de l'organisation interne du centre.

6.2 Ressources matérielles et locales

Dans le cadre de son fonctionnement, le Point d'Interro veille à une gestion rigoureuse et adaptée de ses ressources matérielles et de ses infrastructures. L'utilisation des locaux provisoires fait l'objet d'une attention particulière afin d'en garantir une exploitation optimale, tant pour l'accueil des jeunes que pour le déploiement des activités. Parallèlement, une anticipation active du transfert vers les futurs locaux de l'Épicentre est menée. Ce processus implique un travail de planification, d'adaptation des pratiques et de projection des usages futurs, afin d'assurer une transition fluide et cohérente. En outre, la fin de vie des locaux actuels est envisagée comme une opportunité pour développer des actions spécifiques de prévention, notamment en lien avec les

thématiques du feu, de la santé et de la sécurité, en cohérence avec les missions éducatives du centre.

6.3 Ressources financières

Sur le plan financier, le fonctionnement du Point d'Interro repose sur un modèle diversifié. Les subventions communales et cantonales constituent le socle principal de financement, garantissant la stabilité des activités. À cela s'ajoutent les ressources propres de l'association, issues notamment de ses actions et projets. Enfin, la mobilisation ponctuelle de fonds spécifiques, qu'ils soient communaux ou cantonaux, permet de soutenir des initiatives ciblées ou de répondre à des besoins émergents.

7. Gouvernance et partenariats

La gouvernance du Point d'Interro s'inscrit dans une logique partenariale structurée, associant l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie du centre. Elle repose sur une collaboration étroite entre l'association et son comité, l'équipe professionnelle, la commune de Collonge-Bellerive, ainsi que les instances cantonales que sont la Fondation genevoise d'animation socioculturelle (FASe) et la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR). Ce modèle de gouvernance s'appuie sur les principes définis par le projet institutionnel de la FASe, à savoir un référentiel commun, le respect du principe de subsidiarité, le développement de la transversalité, le renforcement des logiques de partenariat et un management de proximité favorisant la réactivité et l'ancrage local.

8. Évaluation et suivi

Enfin, le centre s'engage dans une démarche continue d'évaluation et de suivi de ses actions. Cette démarche vise à garantir la pertinence et la qualité de l'offre proposée aux jeunes. Elle se traduit par des évaluations régulières des activités menées, permettant d'en mesurer les effets et d'identifier les axes d'amélioration. Sur cette base, le Point d'Interro ajuste son offre en fonction de l'évolution des besoins du public et du contexte dans lequel il s'inscrit. Une attention particulière est portée à la cohérence globale entre les missions du centre, les objectifs fixés, les moyens mobilisés et les actions concrètement mises en œuvre.

Préavisé favorablement par le comité 2025-2026 :

Laurent Ciglie, président
Olivier Lupi, trésorier
Amandine Panhard
Alice Thiam
Paola Duca
Lazlo Valazza
Marc Oberson

Validé par l'assemblée générale du 31 mars 2026 par :